

# Assemblée Générale Extraordinaire

## 10 octobre 2011

QUESTIONS - REPONSES



## QUESTIONS POSÉES AU COURS DE L'ASSEMBLÉE

On trouvera ci-après un résumé des questions posées par écrit ou oralement au cours de l'assemblée, et des réponses qui y ont été apportées.

### Question d'un actionnaire individuel :

Comment analysez-vous l'évolution du cours de Bouygues en % par rapport à celle du CAC 40 à fin août ? Quels enseignements pouvez-vous en tirer pour le futur ?

#### Martin Bouygues :

Il est très difficile d'analyser des cours et de faire des prévisions. La bourse est par nature imprévisible.

Les cours de certaines valeurs ont été particulièrement touchés, notamment des valeurs dont les activités mobilisaient, à travers leurs clients ou pour elles-mêmes, des concours bancaires importants. Un certain nombre d'investisseurs se sont posés des questions concernant les grands ouvrages et sur la capacité des clients à trouver les financements nécessaires pour les financer.

Il est probable qu'un certain nombre de ces valeurs, dont Bouygues, ont été plus affectés par ces réflexions. Est-ce que ça correspond à la réalité ?

Je constate qu'il y a un décalage entre une espèce de brouhaha médiatique et la réalité des faits.

J'ai rencontré de nombreux patrons de grandes ou de petites entreprises qui ont actuellement des carnets de commande satisfaisants et n'ont pas de craintes pour leur activité immédiate.

Aux alentours des années 2000, le cours de Bouygues a atteint 90 € alors que le bénéfice était 5 à 10 fois moins élevé qu'aujourd'hui. On était dans la bulle « internet ». Il y a des effets de mode.

### Question d'un actionnaire individuel :

Trouvez-vous opportun de racheter vos propres actions alors que depuis une dizaine d'années le nombre d'actionnaires individuels a baissé ?

#### Martin Bouygues :

Je suis convaincu de l'opportunité de cette opération. Elle est un peu compliquée mais elle a le mérite de traiter équitablement tous les actionnaires : ceux qui veulent rester et ceux qui veulent sortir.

En cette période d'incertitudes, en n'apportant pas les titres à l'OPRA via SCDM, la société dont je suis propriétaire avec mon frère Olivier, nous montrons que nous avons confiance dans l'avenir du Groupe et que nous souhaitons continuer à être un actionnaire important.

Chez Bouygues, il y a des actionnaires individuels depuis très longtemps et à mon avis il en restera encore très longtemps.

### Questions de M. Pierre-Henri Leroy (Proxinvest) – 48 voix :

Quelle a été la position des fonds des salariés du Groupe sur cette opération ?

Sauf erreur de ma part, ce sont des fonds paritaires, ce qui veut dire que la direction de la société est représentée dans les conseils de surveillance. Par qui la décision est-elle prise ? Les représentants de la direction participent-ils au vote ?

S'agissant du premier actionnaire du Groupe, il serait très intéressant d'avoir une idée concernant leur vote.

#### Martin Bouygues :

Les conseils de surveillance des FCPE n'ont pas encore pris position sur l'apport de leurs titres à l'OPRA. Il existe plusieurs fonds qui se sont constitués au fil du temps dans des conditions assez différentes. Certains fonds ont un effet de levier, d'autres pas. Chaque fonds déterminera sa position en fonction de ses caractéristiques propres.

Jean-François Guillemin :

La composition des conseils de surveillance des FCPE est paritaire, mais le président du conseil de surveillance, qui est un salarié, a une voix prépondérante ; ce sont donc les salariés qui prennent les décisions en cas de partage des voix.

